PROCÉDURE SAV

Formuler une
Demande d'autorisation de retour SAV
sur le site **www.virax.com > rubrique EXTRANET**

Validation de votre demande d'autorisation et envoi par email du document d'autorisation par Virax

Produit SOUS GARANTIE, moins de 2 ans, sauf défaut d'utilisation

> Joindre au retour : le document d'autorisation de retour et la facture d'achat

Produit HORS GARANTIE, plus de 2 ans, avec forfait

> Joindre au retour : le document d'autorisation de retour et le bon de commande forfait

Produit HORS GARANTIE, plus de 2 ans, hors forfait

> Accepter ou refuser par email le devis réalisé par Virax : sav@virax.com

SI ACCEPTÉ

Réception du matériel et confirmation par email de Virax

Réparation ou échange

Réexpédition du matériel et confirmation par email de Virax

SI REFUSÉ

Retour en port dû (25 €) ou destruction (gratuit)